



CC du Triangle Vert (Siren : 200041861)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Saulx
Arrondissement	Lure
Département	Haute-Saône
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/01/2014
Date d'effet	01/01/2014

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Raymond BILQUEZ

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	27 Grande Rue
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	70240 Saulx
Téléphone	03 84 95 89 88
Fax	03 84 95 89 90
Courriel	cc-trianglevert@laposte.net
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	11 274
-----------------------------	--------

Densité moyenne	30,36
-----------------	-------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 42

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
70	Abelcourt (217000017)	357
70	Adelans-et-le-Val-de-Bithaine (217000041)	303
70	Ailloncourt (217000074)	309
70	Autrey-lès-Cerre (217000405)	234
70	Betoncourt-lès-Brotte (217000678)	119
70	Borey (217000777)	238
70	Bouhans-lès-Lure (217000819)	328
70	Calmoutier (217001114)	266
70	Cerre-lès-Noroy (217001155)	238
70	Châteney (217001403)	60
70	Châtenois (217001411)	129
70	Citers (217001551)	779
70	Colombe-lès-Vesoul (217001627)	490
70	Colombotte (217001643)	86
70	Creveney (217001882)	59
70	Dambenoît-lès-Colombe (217001957)	281
70	Dampvalley-lès-Colombe (217001999)	110
70	Éhuns (217002138)	243
70	Francheville (217002500)	423
70	Genevrey (217002633)	251
70	La Creuse (217001866)	77
70	Lantenot (217002948)	357
70	La Villedieu-en-Fontenette (217005552)	177
70	Liévans (217003037)	146
70	Linexert (217003045)	132
70	Mailleroncourt-Charette (217003227)	280
70	Meurcourt (217003441)	335
70	Mollans (217003516)	240
70	Montjustin-et-Velotte (217003649)	127
70	Noroy-le-Bourg (217003904)	499
70	Pomoy (217004167)	218
70	Quers (217004324)	363
70	Rignovelle (217004456)	110
70	Sainte-Marie-en-Chaux (217004704)	168
70	Saulx (217004787)	930
70	Servigney (217004902)	125
70	Vallerois-le-Bois (217005164)	261
70	Velleminfroy (217005370)	307
70	Velorcey (217005412)	219
70	Villers-le-Sec (217005636)	543

70	Villers-lès-Luxeuil (217005644)	315
70	Visoncourt (217005719)	42

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 17

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie - Assainissement non collectif <i>10- Assainissement : assainissement non collectif ;</i> - Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>4- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.</i> - Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) <i>Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) (missions obligatoires définies à l'article L.211-7 du code de l'environnement au 1er janvier 2018) - 1° L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ; - 2° L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ; - 5° La défense contre les inondations et contre la mer ; - 8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des informations boisées riveraines.</i> - Autres actions environnementales <i>5- Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie ;</i>
Sanitaires et social - Action sociale <i>9- Action sociale d'intérêt communautaire</i>
Développement et aménagement économique - Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux collectivités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.
Développement et aménagement social et culturel - Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs <i>8- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire : 13- Programmation et promotion culturelle communautaire et participation à l'accueil des événements culturels ; -</i>
Aménagement de l'espace - Schéma de cohérence territoriale (SCOT) <i>1-Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ;</i> - Schéma de secteur - Plans locaux d'urbanisme <i>1-Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ;</i> - Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>7- Création, aménagement et entretien de la voirie</i>
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
Logement et habitat
- Politique du logement social <i>6- Politique du logement et du cadre de vie</i>
Autres
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage <i>Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3 du II de l'article 1er de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.</i>
- Création et gestion des maisons de services au public <i>11- Création et gestion de maisons de services au public et définitions des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;</i>
- Autres <i>11- Création et gestion de maisons de services au public et définitions des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations : 14- Insertion par l'emploi : adhésion et cotisations pour le compte des communes membres aux Missions Locales de Lure/Luxeuil et Vesoul, associations et entreprises d'insertion ; 15- Soutien technique ponctuel aux communes membres.</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
70	SM Haute Saône Numérique (200044527)	SM ouvert	227 208
70	SM d'aménagement de la Lanterne (200079226)	SM fermé	59 169
70	Syndicat de collecte des ordures ménagères du Val de Saône (257001024)	SM fermé	69 146
70	SM du Pays Vesoul Val de Saône (200030831)	SM fermé	75 583

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)